

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement des réserves
de la gendarmerie nationale

**Arrêté du 26 septembre 2017 conférant un grade d'officier de réserve
au titre de l'article L.4221-3 du code de la défense**

NOR : INTJ1727005A

Le ministre d'État, ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense, notamment ses articles L.4221-3, L.4221-6 et R.4211-4 à R.4221-28 ;

Vu l'avis n° 58487/GEND/DPMGN/SDC/BRCE du 13 juillet 2017 relatif à l'évaluation psychologique des candidats à la réserve opérationnelle,

Arrête:

Article 1^{er}

M. Pierre, Jean Schweitzer est nommé au grade de lieutenant de réserve, en qualité de spécialiste, en vue d'occuper un emploi dans le domaine de la bureautique au profit du service des technologies et des systèmes d'information de la sécurité intérieure (STSISI).

Article 2

L'intéressé est rattaché au corps technique et administratif de la gendarmerie nationale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 26 septembre 2017.

Pour le ministre d'État et par délégation :

*Le général, commandant et délégué
des réserves de la gendarmerie nationale,*

A. FOUGERAT